

2025 a commencé un peu trop tranquillement pour notre association locale Que Choisir. Seulement 213 dossiers litiges ouverts, durant ces 6 premiers mois. Le nombre de litiges est toujours très important mais nous subissons la concurrence d'internet et de l'administration pour le traitement des dossiers simples. Le nombre d'adhérents stagne autour des 870 alors que nous avions dépassé le millier en 2023. Les adhésions et les dons sont nos seules ressources pour faire face aux charges qui, elles, augmentent sans fin. Notre trésorerie s'en ressent.

Aidez-nous à faire connaître l'association, parlez de Que Choisir autour de vous avant, pendant et après les vacances...



Hourra, notre site Facebook fête ses deux mois !

Eh bien oui ! Après la clôture de notre compte par Facebook ainsi que celles de nombreuses associations locales en 2023, nous avons mis beaucoup de temps pour relancer notre site. Nos différents efforts ont connu des fermetures très rapidement. Les motifs des clôtures étaient très divers : absence de la carte d'identité du responsable, plagiat du site de la Fédération alors que nous avions son accord...
Aujourd'hui, notre page Facebook (Que Choisir de l'Ain) est enfin accessible, profitez-en vite pour la consulter et nous soumettre vos idées pour l'animer.



Il fait beau, il fait chaud, il faut boire ... de l'eau mais...

Depuis janvier 2022, tous les établissements recevant du public ont l'obligation de mettre à disposition un point d'eau potable et une signalisation adéquate pour le localiser rapidement. Une enquête de l'UFC Que Choisir montre que, si plus de 50 % des établissements ont bien installé une fontaine à eau seulement 9 % indiquent son emplacement. N'hésitez pas à faire respecter la loi et réclamez haut et fort de l'eau fraîche cet été.

Des vacances, pour nous aussi !

Notre secrétariat sera fermé du 4 au 25 août, donc personne à l'accueil pour répondre à vos questions, pas de rdv dans nos permanences. Nous nous retrouverons à partir du 25 août 2025.

Belles vacances à tous, évitez les arnaques de l'été.

Pour des vacances sereines



Soyez vigilant avant, pendant et après les vacances, n'hésitez pas à demander des compléments d'informations, à prendre le maximum de photos pour avoir des preuves, à réagir le plus vite possible en cas de problème...

Et avant de partir, focus sur votre carte bancaire (CB), vérifiez sa date de validité, le plafond des retraits et le plafond des paiements. Ces plafonds sont différents, ils peuvent être par opération ou par montant sur une période déterminée et ils peuvent être différents entre la France et un pays étranger. Pour les modifier temporairement, une visite à la banque ou l'utilisation de l'application s'impose.

Informez-vous sur les assurances offertes avec votre CB, certaines sont liées au paiement par carte, d'autres non.

Et lisez attentivement le type de carte en votre possession : carte de débit ou carte de crédit, c'est écrit sur la carte, certes en tout petit.

Cartes de débit ou carte de crédit : une différence à connaître

En France, la plupart des cartes bancaires sont des **cartes de débit**. Le montant du paiement avec ce type de carte est immédiatement prélevé sur le compte et le compte est vite à découvert.

Les **cartes de crédit** fonctionnent différemment. Le débit du compte n'est pas immédiat, il aura lieu plus tard dans le mois, c'est comme si la banque vous prêtait une réserve d'argent à lui rembourser à date fixe. Ce type de cartes est de plus en plus exigé pour les achats en ligne, les locations de voiture ou les réservations de vol... Par exemple, il permet aux agences de location d'ajouter au prix de la location les amendes reçues, le coût des autoroutes et de stocker le montant de la garantie jusqu'au retour du véhicule... Dans de nombreux pays étrangers c'est le seul type de cartes accepté.

En cas de perte, faites immédiatement opposition pour la **carte de débit** comme pour la **carte de crédit**.



Les arnaques de l'été 2025

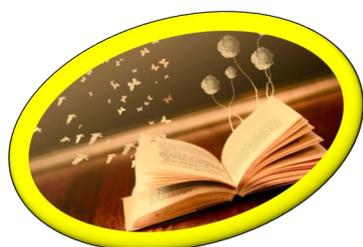
Eh oui, l'été a son lot d'arnaques spécifiques :

L'arnaque à l'addition dans les bars et restaurants va continuer. Exigez le détail des factures et vérifiez-les. Le vol des bagages dans tous les lieux publics est aussi un grand classique. Les escrocs vont jusqu'à mettre leurs propres étiquettes sur vos bagages ! Alors, identifiez aussi l'intérieur des valises et ne les quittez pas du regard.

Sur les autoroutes, pas de répit : arnaques à l'irlandaise (demande d'aide sous forme d'argent pour dépanner un pauvre étranger en galère, avec promesse de le rendre), arnaques à l'italienne (vol des bagages, sacs à main pendant qu'un complice détourne votre attention en montrant un pneu crevé ou autres), arnaques au dépanneur (une dépanneuse arrive rapidement après une alerte laissant croire que c'est la dépanneuse agréée et le prix est exorbitant), arnaques au télépéage (les arnaqueurs envoient un sms pour faire croire que le péage n'a été que partiel et qu'il faut payer le restant via un lien , un phishing bien sûr).

Et nous ne parlerons pas des produits régionaux très onéreux qui n'en sont pas...

BONNES VACANCES 2025



N'oubliez pas que des associations, des mairies, des centres sociaux se décarcassent pour organiser des activités variées, ludiques, à moindre coût pour tous, jeunes, moins jeunes et seniors... Renseignez-vous !